

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 24

Artikel: Onna pernetta rusâie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vosre anoncé et apret nous être consuleté, care nous ne feson rien lun san laute, nous nous some décidé a vous envoillé un manda de cin fran tiré sur la poste. Nous some pret a essayé vosre invancion et voulon bien faire fortune pour cent sou. Nous some dans le comerce de la charcuterie et pas mal adroit et maime tré renomé pourre notre cochonerie et la bône fason de not bou dain.

» Dans le cas ou nous ne réusirion pas, nous conton sure vosre bône foi poure nous rendre les cent sou don nous gardon le reçu.

» Antonin PATROUILLET
» *Charcutiè* »

Je vous fais grâce des autres lettres et veux vous divulguer mon secret. Je tue la poule aux œufs d'or, mais tant pis!

A tous j'ai répondu :

« Faites comme moi. »

Eugène FOURRIER.

Onna pernetta rusäie.

Quand lo Louis à Sergent s'est mariä, tsacon sè desäi que saräi benhiräo ein mènadzo, kà po on boun'einfant, c'étai on boun'einfant, et la Poline avoué quoui s'étai mailli lo cou, étai 'na dzeintiä felhie assebin, qu'aväi età reluquäie pè bin dâi valets; et coumeint n'étiot pas avoué rein ni l'on, ni l'autro, y'ein a bin qu'ariont volliu ètrè à l'ao pliace.

Portant cauquie teimps après la noce, l'äi eut d'ao petit grabudzo pè l'hotò, que n'étai pas la fäuta à Louis, que fasäi tot cein que poivè po fèrè pliési à sa fenna; mä oï bin dè la Poline que boudäve po rein, que cein fasäi gaillä dè peina äo pourro Louis que ne compregnäi pas coumeint la poivè eingrindzi.

On dzo que la Poline aväi sa pe granta amä ein vesita, et que le sè racontävent l'ao z'affèrès, l'amä que saväi que y'aväi dâi petites brouillès eintrè leu, et que sè peinsäve que lo Louis étai petetèr on boccon bordon et potu, fä à la Poline :

— Adon, parait que Louis n'est pas adé tant bon por tè, du que vo vo tseca-ni dinsé ?

— Oh que chà que l'est bon, et que saräi molési d'ein trovä on pe bon.

— Et porquie vo tsermailli-vo ?

— Eh bin, tè vé derè. Ne pao pas souffri que lo boudéyo, et se lo fé, n'est pas dè bon; mä ti lè iadzo que fé état d'ètrè grindze, ye m'atsitè oquie dè galé po mè fèrè pliési, et po refèrè la pé. Ora, compreinds-tou ?

Le premier dompteur.

A l'occasion de l'arrivée à Lausanne de la grande et belle ménagerie Pianet, nous intéresserons sans doute nos lecteurs par les curieux détails qu'on va lire, et que nous glanons dans la *Chronique de Bernadille* :

« Le fameux dompteur Martin, mort en 1882, en Hollande, pays natal de sa mère, où il s'était retiré, avait été le véritable créateur de sa profession. On

peut dire que le métier de dompteur date de lui. C'est le 3 décembre 1829 qu'il se montra pour la première fois à Paris.

Né à Marseille le 10 janvier 1793, d'un fabricant de parfumerie et de pâtes alimentaires, le futur dompteur avait commencé par être matelot ou soldat, puis, après avoir parcouru l'Allemagne et la Hollande dans la troupe équestre de Blondin, peut-être le père ou l'aïeul du fameux acrobate, il avait monté un cirque à ses frais, s'était ruiné, ce qui ne devait pas être bien difficile, et, séduit par les beaux yeux de Mlle Van Aken, copropriétaire d'une ménagerie ambulante, avait, pour conquérir sa main, pénétré audacieusement dans la cage du tigre, comme ce chevalier dont Brantôme a conté l'histoire, qui s'en fut ramasser le gant de sa dame dans la fosse aux lions.

A Paris, Martin alla s'installer sur le boulevard Bonne-Nouvelle. Sa ménagerie, outre des boas et un certain nombre d'animaux inoffensifs, comprenait des lions des deux sexes, Néron, Cobourg, Fanny, Carlotta, un ours brun, une hyène et le magnifique tigre royal Atyr. Le dompteur avait pour armes une lance de bois et un fouet. Nous ne décrirons pas ses exercices : il est aisé de s'en rendre compte. Il les accomplissait, dit-on, avec une aisance et une audace extraordinaires. On n'était pas blasé en ce temps-là, et le succès fut prodigieux. Les journaux retentirent du nom de Martin, les poètes le chantèrent; son portrait parut à toutes les vitrines des marchands de nouveautés : on fit des pièces sur lui et pour lui. Chaque soir la foule s'écrasait à sa porte. Le favori du public était le jeune lion Cobourg, dont les espiègleries, d'une grâce formidable et d'une gentillesse effrayante, charmaient comme celles d'un épagneul antédiluvien. Cobourg était né en cage et avait été nourri par une chienne; il mourut, le noble animal, pour avoir, en se jouant, avalé une pantoufle dans l'appartement où on le laissait folâtrer à l'aise.

Parmi ses spectateurs les plus assidus, Martin comptait le duc de Brunswick, qui était venu le rejoindre à Paris, après lui avoir fait bon accueil dans sa capitale. Il conquit bien vite aussi la protection de la duchesse de Berry, qui s'intéressa à son projet de Zoorama et et le nomma inspecteur honoraire de sa ménagerie de Rosny. Il était en train de solliciter le titre pompeux de *zoogymnaste breveté de Son Altesse Royale*, et il venait d'arborer les armes de la duchesse au-dessus de sa porte quand éclata la révolution de Juillet. Martin commença par s'arracher les cheveux, puis il se hâta d'acheter un drapeau tricolore, qu'il cloua par-dessus les compromettantes

armoiries. Et comme les esprits s'étaient tournés ailleurs et que les recettes baissaient, il adressa à ses frères d'armes de la garde nationale des billets patriotiques à prix réduit.

La vogue lui revint avec les *Lyons de Mysore*, pièce en trois actes et sept tableaux, jouée pour la première fois le 21 avril 1831. Il s'étaient mis quatre, — Adolphe Franconi, François Nezel et Villemot, — pour confectionner ce drame semé de chasse au tigre et de combats contre des boas constrictors, où Martin jouait le rôle d'un paria persécuté par un rajah, et où au tableau final, condamné à être jeté aux bêtes, il combattait contre un lion en costume de gladiateur.

Martin avait vendu sa ménagerie et pris sa retraite depuis 1836. Mais avant d'aller planter ses choux en Hollande, il avait été nommé directeur du Jardin zoologique de Rotterdam. Là au moins il se retrouverait en famille.

Aujourd'hui, nous sommes blasés sur le métier de dompteur. Les exercices dans les cages des fauves sont devenus un lieu commun; on voit cela dans les foires pour deux sous.

Et cependant est-il rien qui donne mieux l'idée de la supériorité de l'homme; qui nous montre mieux en lui le roi de la nature; qui fasse mieux éclater la victoire de l'âme sur la matière, de la force morale sur la force physique? Telle est la philosophie de ce spectacle; mais les dompteurs n'y songent guère, ni les spectateurs non plus.

Comment on devient clown.

Le *Journal des Débats*, parlant du clown Footit, que les Parisiens applaudissent en foule, chaque soir, au Cirque, donne sur la manière dont on forme les clowns les curieux détails qui suivent :

« La plupart des clowns sont clowns « de naissance. » La profession se transmet de père en fils. L'enfant, tout jeune, court dans le cirque, s'exerce à marcher sur les mains, à se courber en arrière pour toucher la terre; il s'habitue au vertige, en faisant le sommet de la « pyramide humaine, » etc. Et, à ce propos, une rectification est nécessaire. Une légende veut que l'enfant, dès le berceau, soit soumis à un entraînement, à des malaxations ayant pour but de l'assouplir, de lui désarticuler les membres, en un mot, pour citer un terme du métier, d'en faire un désossé. Il n'en est rien, paraît-il. Néanmoins, un certain nombre d'enfants, — nous attirons sur ce fait l'attention de la Société protectrice de l'enfance, — destinés à la piste, se livrent, dès cinq ou six ans, aux charmes du saut périlleux et n'ignorent aucun des mystères du grand écart. Le corps, à cet âge, n'est pas assez solide